

# COMMUNE DE TRAENHEIM



## 1. Ouverture de la Mairie

Nous vous rappelons que la mairie accueille le public les mardis et jeudis après-midi de 15h à 18H et le mercredi matin de 8h à 11H.

**Le secrétariat sera fermé du jeudi 13 avril 2017 au 23 avril 2017.**

## 2. Fête de la musique - noter dans vos agendas

La MJC de Traenheim vous propose sa **3<sup>e</sup> Fête de la Musique Actuelle le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017 de 17 h à 1h.**

Derrière la salle socioculturelle de Traenheim, de nombreux groupes locaux et régionaux. Petite restauration et buvette sur place.

Lors de la fête de la musique organisée à Traenheim le 1<sup>er</sup> juillet prochain, nous proposons une scène ouverte à des groupes amateurs du village ou voisins entre 17h et 19h. Pour tout renseignement ou vous inscrire, vous pouvez contacter Stéphane Kuhn à l'adresse suivante : [stephane.kuhn@free.fr](mailto:stephane.kuhn@free.fr).

## 3. MARATHON

Le Marathon du Vignoble se profile, comme tous les ans, nous avons besoin de nos gentils bénévoles afin que la manifestation se déroule dans les meilleures conditions. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire :

[sylvia.appelhans@wanadoo.fr](mailto:sylvia.appelhans@wanadoo.fr)

06.85.05.45.22 - On compte sur vous !!



Le Marathon du Vignoble d'Alsace  
MOLSHEIM le 25 juin 2017

## 4. Halte au dépôt sauvage : Prenez vos responsabilités

Les abords des conteneurs de tri sélectif de Traenheim régulièrement jonchés d'ordures, ainsi que les abandons sauvages récurrents. Dans ces cadres bien précis, la propreté de ces zones dépend uniquement de la responsabilité des usagers.

**Rappel** : Abandon sauvage de déchets : jusqu'à 450€ d'amende.

Avec mes meilleures salutations

Le Maire : Gérard STROHMENGER



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN - ARRONDISSEMENT DE SAVERNE

MAIRIE DE TRAENHEIM - 4, Rue de l'École - 67310 TRAENHEIM

Mail : [mairie.traenheim@wanadoo.fr](mailto:mairie.traenheim@wanadoo.fr) - Site internet : [www.traenheim.fr](http://www.traenheim.fr)

Téléphone : 03 88 50 38 59 - Fax : 03 88 50 32 82

Traenheim, le 30 mars 2017

Chers concitoyens,

## 8. RAPPEL CIVILITE

1- Compte-tenu du comportement déplorable des automobilistes qui circulent dans Traenheim : La mairie rappelle que la limitation de vitesse en agglomération est de 50 km/h.

**50**

2- Le décret de loi du 30 juin 2015 interdit la consommation de tout produit de tabac dans les aires collectives de jeux et a pour objet de réduire le tabagisme passif dont sont victimes les enfants. Pour la santé de nos enfants, le périmètre pour notre commune comprend : l'arrêt de bus scolaire, le parking, l'aire de jeux et la cour de l'école. Si nécessaire, un cendrier est installé devant la mairie. Nous vous remercions pour votre compréhension.

## 9. FORMALITES ADMINISTRATIVES

A partir du 28 mars les cartes d'identité sont établies à la mairie de Wasselonne ou de Molsheim.

**TOURNEZ SVP**

## 10. SELECT'OM

A partir du **mois d'avril 2017**, la commune de TRAENHEIM bénéficiera d'une prestation de collecte en porte à porte pour le tri du papier, des emballages plastiques ainsi que des emballages en acier et en aluminium. **C'est un service complémentaire compris dans la taxe des ordures ménagères**, organisé pour faciliter le tri des déchets à la source et augmenter les quantités de déchets recyclés. Le point « d'apport volontaire » au bas de la mairie reste bien sûr en place.

**La première collecte aura lieu le SAMEDI 22 AVRIL 2017**

COMMUNE DE  
TRAENHEIM



Traenheim, le 20 février 2017

Chers concitoyens,

### Un nouveau service à TRAENHEIM

A partir du **mois d'avril 2017**, la commune de TRAENHEIM bénéficiera d'une prestation de collecte en porte à porte pour le tri du papier, des emballages plastiques ainsi que des emballages en acier et en aluminium. **C'est un service complémentaire compris dans la taxe des ordures ménagères**, organisé pour faciliter le tri des déchets à la source et augmenter les quantités de déchets recyclés.

**La première collecte aura lieu le SAMEDI 22 AVRIL 2017, les dates des collectes sélectives pour l'année 2017 sont indiquées dans le calendrier ci-joint.**

Pour ce faire, il faudra prévoir le dépôt de vos déchets sur le trottoir la veille de la date indiquée sur le calendrier des collectes :

- Tous les papiers et cartons conditionnés dans un bac bleu, 
- Tous les emballages plastiques, les emballages métalliques et les briques alimentaires conditionnés dans les sachets jaunes translucides. 

Vous pouvez d'ores et déjà commander votre bac bleu en retournant le coupon ci-joint au Select'om. Vous pourrez ensuite le retirer à la **Mairie de TRAENHEIM le 10 avril 2017** (entre 14h et 19h) accompagné d'un rouleau de sacs jaunes.

Parce que le tri est l'affaire de tous et que ces petits gestes nous procurent de grands bénéfices, ayons le « réflexe tri ». Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Le Maire  
  
Gérard STROHMENGER

Le Président  
  
André Aubert

### Bon de Réservation pour un Bac Bleu

A retourner avant le **14 avril 2017** au Select'om (52 route Industrielle de la Hardt 67120 MOLSHEIM), accompagné d'un chèque de 30€, à l'ordre du Trésor Public.

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

Téléphone .....

Numéro du badge d'accès en déchèterie (en noir sous le code

barre) .....

Vous pourrez retirer votre bac le **10 avril 2017 entre 14h00 et 19h00** à la Mairie de **TRAENHEIM**.



**RAPPEL**